

## LA CARSAT

### Qu'est-ce que la CARSAT ?

- ✓ La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui dépend de la sécurité sociale

### Quelles sont les principales missions de la CARSAT ?

- ✓ Préparer et payer la retraite par répartition
- ✓ Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie
- ✓ Prévenir les risques professionnels et assurer la santé et la sécurité au travail

### Quelles sont ses missions en matière de prévention et tarification des risques professionnels ?

- ✓ La CARSAT, sous l'égide des partenaires sociaux, joue un rôle d'assureur social des risques professionnels par la tarification et la notification des taux de cotisation « risques professionnels » des entreprises
- ✓ Sa Direction assure la mission de prévention des risques professionnels et propose un réseau de proximité d'ingénieurs conseils et de contrôleurs de sécurité sur les Hauts de France

### Quelles sont les objectifs de la CARSAT en matière de prévention et tarification des risques professionnels ?

- ✓ Accompagner les employeurs afin de prévenir les risques professionnels et engager les entreprises dans une démarche de prévention
- ✓ Cibler les risques professionnels majeurs
- ✓ Fixer et notifier le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles

### Comment s'organise l'offre de service aux entreprises ?

- ✓ Du conseil et contrôle en entreprise :
  - Intervention en entreprise de préventeurs pour aider et accompagner des différents acteurs dans une démarche de prévention des risques professionnels
    - Exemples :*
      - Etablir un diagnostic du ou des risques spécifiques dans le domaine d'activité de l'entreprise
      - Tracer un plan de prévention cohérent et adapté
      - Identifier les interlocuteurs et mobiliser les ressources adéquates
      - Objectiver les risques chimiques, biologiques et physiques auxquels sont exposés les salariés
      - Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les risques PsychoSociaux (RPS)
  - ✓ De la formation en santé, sécurité et prévention dispensée pour les salariés, les représentants du personnel, les tuteurs, les référents, les encadrants....  
Offre de formation sur <https://carsat-hdf.fr/index.php/entreprises/expertises-risques-professionnels>
  - ✓ Des aides financières pour l'acquisition de matériels visant à améliorer les conditions de travail et le financement de formation. Conditions d'attribution disponibles sur <https://carsat-hdf.fr/index.php/entreprises/expertises-risques-professionnels>
  - ✓ De la sensibilisation et de l'information : conférences, forums, salons, reportages en entreprise, alertes mail. L'ensemble de l'actualité est disponible sur le site [www.entreprendre-ensemble.info](http://www.entreprendre-ensemble.info)

## **Quels sont les principes régissant l'action de la CARSAT ?**

- ✓ Vigilance quant au respect de la neutralité vis-à-vis des différents acteurs de l'entreprise (garantie par la gouvernance paritaire de la branche AT/MP)
- ✓ Ne pas faire à la place de l'entreprise mais lui offrir les conditions pour s'autonomiser en matière de prévention
- ✓ Rechercher l'équité (sur les prestations proposées et le niveau d'exigences au regard de chaque entreprise)
- ✓ Des interventions proportionnées aux enjeux et aux risques résiduels dans les entreprises

## **De quels moyens disposent les Ingénieurs conseil et les contrôleurs de prévention pour mener à bien leurs missions ?**

- ✓ Pénétrer dans tous les établissements relevant du régime général de la Sécurité sociale
- ✓ Faire effectuer toutes mesures (analyses ou prélèvements) qu'ils jugent utiles
- ✓ Exiger toutes mises en place d'actions justifiées de prévention
- ✓ Diligenter des enquêtes après accidents pour aider l'entreprise à en déterminer les causes et assurer pleinement leur rôle de conseil.
- ✓ Se faire communiquer certains documents en lien avec la prévention des risques professionnels.
- ✓ Analyser des postes de travail pour étudier les problèmes ayant une incidence sur la santé et la sécurité des salariés
- ✓ Participer aux réunions de CSE/CSSCT des entreprises au sein desquelles ils sont invités, comme l'inspecteur du travail
- ✓ Sur le rapport de ses ingénieurs et contrôleurs, la CARSAT peut adresser une injonction à un employeur, afin qu'il prenne, dans un délai fixé, des mesures propres à garantir la sécurité des salariés. Le non-respect de ces injonctions peut entraîner un relèvement du taux de cotisation AT-MP de l'entreprise concernée
- ✓ Les CARSAT ont la possibilité d'encourager la démarche de prévention d'une entreprise par une minoration de son taux de cotisation ou par une aide financière